



TERMES DE RÉFÉRENCE
POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET POUR UN CONTRÔLE
D'ASSURANCE QUALITÉ ET D'UNIFORMISATION DES NOTES
D'INFORMATION DES ÉTATS DE L'UMOA

Handwritten signature or mark.

Table des matières

| | | |
|--------|---|----|
| I | CONTEXTE ET JUSTIFICATION | 3 |
| II | OBJECTIFS, PRESTATIONS ET LIVRABLES ATTENDUS | 4 |
| II.1. | Objectifs | 4 |
| II.2. | Prestations attendues | 4 |
| II.3. | Livrables attendus | 5 |
| II.4. | Langues : | 6 |
| III | PROFIL DU CABINET | 6 |
| IV | DUREE | 6 |
| V | MODALITE DE PRESENTATION DE LA PROPOSITION | 7 |
| V.1. | Présentation de la proposition | 7 |
| V.2. | Proposition technique | 7 |
| V.3. | Proposition financière | 8 |
| V.4. | Groupement de cabinets | 9 |
| V.5. | Sous-traitance | 9 |
| V.6. | Variantes | 9 |
| VI | EVALUATION DES OFFRES | 9 |
| VI.1. | Évaluation des propositions techniques | 10 |
| VI.2. | Évaluation des offres financières | 11 |
| VI.3. | Notation totale | 11 |
| VII | DISPOSITIONS PARTICULIERES | 11 |
| VII.1. | Date et lieu de dépôt des offres | 11 |
| VII.2. | Notification du résultat de l'analyse de l'offre | 12 |
| VII.3. | Informations complémentaires | 12 |
| VIII | CONFIDENTIALITE | 12 |
| | ANNEXES | 14 |
| | ANNEXE 1 : Formulaire de soumission de la proposition technique | 14 |
| | ANNEXE 2 : Formulaire de soumission de la proposition financière | 15 |
| | ANNEXE 3 : | 16 |
| A. | Plan indicatif du document de « Présentation – émetteur » | 16 |
| B. | Les documents de Présentation – émetteurs 2017 des huit (8) États membres et de l'Union | 18 |

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Règlement n°06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013 du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), relatif aux bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de UMOA-Titres, organise et fixe le cadre réglementaire des émissions de titres publics. Ce Règlement et ses textes d'application, confèrent à UMOA-Titres un rôle central dans l'organisation des émissions de titres de dette publique.

À ce titre, il prévoit entre autres que chaque émission de titres publics soit accompagnée d'une note d'information et d'un avis d'appel d'offres. UMOA-Titres a en charge l'élaboration, en concertation avec les Trésors nationaux de cette note d'information.

La note d'information vise à présenter l'émetteur en tant qu'entité ainsi que sa situation économique et financière.

La publication d'une note d'information répond à la nécessité et au souhait pour l'émetteur, de fournir une information de qualité, exhaustive et sincère sur sa situation économique et financière aux investisseurs, afin de permettre à ceux-ci de prendre leurs décisions d'investissement en toute transparence. En effet, la transparence constitue un élément central du bon fonctionnement des marchés financiers, dans la mesure où les initiatives visant la réduction de l'asymétrie d'information sur ces marchés contribuent au renforcement de leur efficacité et de leur efficacité.

Pour répondre à cette exigence de transparence et d'information du marché, UT élabore et publie, depuis l'année 2017, une note d'information par émetteur de l'Union, renommée « Présentation-émetteur », qui se veut être un document détaillé fournissant des informations sur la situation économique et financière récente et future des États, dans le but de permettre aux investisseurs aussi bien locaux qu'étrangers, d'avoir une bonne connaissance des émetteurs souverains de l'Union.

UMOA-Titres a recruté des consultants économistes indépendants dans chaque État membre de l'Union pour la rédaction et la mise à jour de la note de « Présentation-émetteur » ainsi qu'une note de présentation de l'Union. Il est attendu de chacun des consultants de :

- recueillir toute information sur la situation politique, sociale, économique et financière nécessaire auprès des structures compétentes ;
- rencontrer des investisseurs sur place pour échanger sur leurs attentes en matière d'informations et d'analyses concernant l'État ;

- analyser et présenter la situation sociale, la politique économique et financière de l'État en termes de développement récent et de perspectives, dans une optique qui répond aux attentes des investisseurs régionaux et/ou étrangers en titres publics ;
- documenter et archiver tous les documents ayant servi à l'élaboration du document et les transmettre à UT ;
- procéder à la rédaction et à la mise à jour de la note ;

UMOA-Titres souhaite recruter un cabinet de Consultance économique pour un contrôle d'assurance qualité, d'uniformisation et de traduction en langue anglaise des notes d'informations « Présentation-émetteur » des États de la Zone UEMOA qui seront établies par les consultants indépendants. Le contrat avec le cabinet sera établi sur une base annuelle renouvelable en cas de satisfaction.

II. OBJECTIFS, PRESTATIONS ET LIVRABLES ATTENDUS

II.1. Objectifs

L'objectif principal de la mission qui sera confiée au cabinet sélectionné par UMOA-Titres, est de veiller à l'assurance qualité, l'harmonisation et la traduction en anglais des notes d'information « Présentation Émetteurs » livrées par les consultants indépendants.

II.2. Prestations attendues

Pour l'accomplissement de sa mission, il est attendu du cabinet de :

- proposer une nouvelle articulation des neufs (9) notes d'information actuelles (8 pays membres de l'UMOA et de l'Union), en s'inspirant des notes d'information élaborées dans le cadre des émissions d'eurobonds, et sur la base des attentes des investisseurs du Marché des Titres Publics (régionaux et étrangers) ;
- proposer, pour validation par UT, un plan détaillé du contenu de la note d'information ;
- procéder à une relecture et un contrôle qualité des projets de notes qui seront élaborées par les consultants indépendants en veillant au contrôle de la pertinence et de l'exactitude des éléments y figurant ;
- transmettre à UT, dans les délais impartis, les conclusions de la relecture avec les propositions d'ajustement ;

- procéder à la traduction en langue anglaise des versions finales françaises des notes d'information ;
- élaborer une stratégie de communication et de vulgarisation des présentations émetteurs auprès des investisseurs régionaux et internationaux.

II.3. Livrables attendus

Trois principaux livrables sont attendus dans le cadre de cette prestation de services :

- le premier consiste à proposer un plan détaillé du contenu de la note d'information
- le deuxième livrable est le contrôle qualité, l'harmonisation (Mise en forme, amélioration de l'aspect visuel des graphiques, des schémas et des tableaux) des versions en langue française des neuf (9) notes d'information qui seront élaborées par les consultants indépendants. Ce document devra être d'un niveau de standard élevé de par la qualité des analyses et des informations qu'il contient sur la situation sociale, économique et financière de l'État émetteur, au regard des attentes des investisseurs du marché. Le cabinet devra également prendre en charge le contrôle qualité et l'harmonisation des éventuelles notes d'information intermédiaires mise à jour du fait des évolutions majeures constatées dans le pays et de nature à remettre en cause les analyses contenues dans la note d'information initiale ;
- le troisième consistera à établir la traduction en langue anglaise des versions finales françaises des notes d'information.

Deux semaines (2) avant le début de la mission, le cabinet transmet à UT le plan de la note d'information et un calendrier de transmission pour la revue qualité des sections des notes d'information. Le cabinet disposera de deux (2) semaines pour faire part à UT de ses observations et remarques. Celles-ci seront transmises aux consultants indépendants pour les intégrer dans les notes d'information. Après la prise en compte de toutes les modifications souhaitées, les notes seront renvoyées au cabinet pour une dernière vérification.

Une (1) semaine après la réception des neuf (9) notes d'information corrigées, les versions finales seront transmises par le cabinet à UT sous forme électronique en version Word et PDF.

Avant la validation finale de la note par l'émetteur et par UT, le cabinet disposera également d'une semaine pour la revue des éventuelles mises à jour de la note pour effectuer le contrôle qualité et l'harmonisation.

Une fois les notes d'information validées par UT, le cabinet disposera de deux (2) semaines pour traduire les notes en anglais.

Bd Général De Gaulle
BP : 4709 Dakar RP – Sénégal
Tél. : +221 33 849 28 28
E-mail: umoatitres@umoatitres.org
Site web: www.umoatitres.org

Les versions finales des notes d'informations porteront la mention « Revue qualité par Nom du cabinet » à cet effet avec son logo en vue à côté de celui de UT.

II.4. Langues

Tous les documents seront rédigés en français puis traduits en anglais. Le cabinet est responsable de la rédaction, grammaire et syntaxe dans les deux langues mais aussi de la cohérence entre les deux versions.

III. PROFIL DU CABINET

Le cabinet retenu devra faire la preuve de sérieuses références dans le domaine de l'étude et de la recherche macro-économique. Il doit avoir une réelle expertise dans la production documentaire. Il devra notamment justifier d'une expérience avérée dans la collecte, l'analyse et l'exploitation de données macro-économiques, financières et stratégiques.

Il doit en particulier, justifier des références suivantes :

- jouir d'une bonne réputation et avoir une bonne connaissance des États membres de l'UMOA ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les métiers de recherche économique et/ou financière et avoir réalisé des missions similaires ;
- disposer d'une équipe constituée de personnes expérimentées dans le domaine de la recherche et de l'analyse macroéconomique et aussi de l'assurance qualité ;
- avoir réalisé des études pour des États et/ou institutions internationales ;
- faire preuve de la possession d'une méthodologie de contrôle qualité dans le cadre de la production documentaire.

IV. DURÉE

La durée de la mission est de trois (3) mois calendaires au plus. La version finale intégrant toutes les observations et corrections doit être transmise à UT dans ce délai.

La mission est prévue pour démarrer au quatrième trimestre 2023.

V. MODALITÉ DE PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION

V.1. Présentation de la proposition

La proposition sera présentée en deux (2) versions comprenant :

- la proposition technique ainsi que la présentation du soumissionnaire en version papier et électronique contenue dans une clé USB sous plis fermé et scellé et,
- l'offre financière en version papier en un (1) exemplaire, sous plis fermée et scellé.

Les propositions techniques et financières seront placées dans des enveloppes différentes portant chacune le titre correspondant (« Proposition Technique » ou « Offre Financière »).

Une enveloppe comportant les deux (2) offres dans des enveloppes séparées portera les mentions suivantes :

Au coin supérieur gauche :

**CONTRÔLE D'ASSURANCE QUALITÉ ET D'UNIFORMISATION
DES NOTES D'INFORMATION DES ÉTATS DE L'UMOA**

Au centre :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres
Boulevard Général De Gaulle
Située dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO
5^{ème} étage, Bureau 520
BP : 4709 DAKAR - RP - SENEGAL**

V.2. Proposition technique

Le prestataire devra fournir les informations ci-après :

- une lettre de soumission de la proposition technique conformément au modèle obligatoire en annexe 1 ;
- une note claire et précise faisant état d'une bonne compréhension des termes de référence et présentant la méthodologie à utiliser ;
- un chronogramme détaillé de l'exécution de la mission ;
- une liste d'actions réalisées dans le cadre de missions analogues ;

Bd Général De Gaulle
BP : 4709 Dakar RP – Sénégal
Tél. : +221 33 849 28 28
E-mail: umoatitres@umoatitres.org
Site web: www.umoatitres.org

- les curriculum vitae des personnes qui interviendront dans la mission (diplômes, expériences professionnelles, fonctions occupées au sein de la structure, ancienneté et éventuelles distinctions reçues). Ces références seront complétées par une description détaillée des interventions similaires, ainsi que du nom des clients qui en ont bénéficié ;
- la ventilation des tâches entre les acteurs clés notamment en termes d'homme/jour ;
- les qualifications et expériences « intuiti personae » des experts dédiés à la mission (préciser la composition de l'équipe en indiquant le poste affecté à chacun d'eux, à savoir le Chef de mission et les autres experts dont le nombre doit être fixé. Par ailleurs, pour chaque membre de l'équipe, fournir les qualifications et expériences) ;
- les attestations de bonne fin d'exécution de missions ;
- tout document complémentaire jugé utile qui pourrait être ajouté à l'offre.

V.3. Proposition financière

L'offre financière devra présenter de manière distincte :

- la lettre de soumission de la proposition financière conformément au modèle obligatoire en annexe 2 ;
- les honoraires ;
- les frais de déplacement ;
- les frais de logistique si nécessaire (secrétariat, télécommunication, etc.).

Toute prestation proposée par le soumissionnaire dans sa proposition et pour laquelle aucun prix n'est fourni, sera considérée comme incluse dans la proposition principale et ne pourra donner lieu à aucune facturation supplémentaire. Le montant de l'offre du soumissionnaire doit correspondre à 100% des livrables requis pour ce marché.

La proposition financière, prenant en compte **chaque étape de la mission, doit parvenir à UT sous pli fermé. Elle doit être séparée de l'offre technique comme indiqué plus haut et être exprimée en francs CFA hors taxes.** Elle devra inclure tous les frais nécessaires à la bonne conduite de la mission. La langue de travail pour cet appel d'offres est le français. Toute offre formulée dans une langue autre que le français ne sera pas recevable. Les prix seront fermes et non révisables. En cas de contradiction entre les montants en lettres et les montants en chiffres,

les premiers feront foi. En cas de conflit entre le montant inscrit sur la lettre de soumission de la proposition financière et celui des devis assujettis, le montant de la lettre de soumission fera foi.

V.4. Groupement de cabinets

En cas de groupement, les cabinets concernés doivent présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les parties. Ce document doit en outre indiquer le chef de file dudit groupement. Dans le cadre du présent appel à concurrence, seuls les groupements solidaires sont autorisés.

V.5. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit du maître d'ouvrage. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne peut excéder 30% de la valeur du contrat initial.

V.6. Variantes

Les variantes ne seront pas acceptées dans le cadre du présent marché.

VI. ÉVALUATION DES OFFRES

UT se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

L'évaluation des offres sera conduite en deux (2) phases :

- l'analyse des propositions techniques ;
- l'analyse des propositions financières.

Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées au soumissionnaire attributaire avant la signature du contrat de marché.

Préalablement à l'évaluation des soumissions, le commanditaire se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires vis-à-vis de l'administration fiscale et de la sécurité sociale ainsi que de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terroriste en vigueur dans l'Union. Dans un premier temps, seules les propositions techniques seront ouvertes et examinées au regard des exigences définies dans les termes de référence. Ensuite, les propositions financières des soumissionnaires dont les offres techniques

ont atteint le score minimal de 70 points sur 100 seront ouvertes et analysées. Enfin, une synthèse des notes techniques et financières sera faite pour retenir le soumissionnaire le mieux disant.

VI.1. Évaluation des propositions techniques

L'évaluation technique s'appuiera sur les critères suivants :

1. La capacité organisationnelle et l'expérience du prestataire pour la mission (20 points) :

- la présentation de l'offre notée sur 5 ;
- le nombre d'années d'expérience et les références pertinentes notés sur 5 ;
- le nombre de dossiers similaires traités (grandes institutions financières, établissements de crédit, compagnies d'assurances, États membres de l'Union, autres institutions, etc.) noté sur 10.

2. L'approche méthodologique et le plan de travail (45 points) :

- les dispositions envisagées pour la réalisation de la mission, notées sur 15 ;
- la compréhension de la mission, de la problématique et des objectifs visés, notée sur 7,5 ;
- le chronogramme d'intervention, noté sur 15 ;
- la description des livrables, notée sur 7,5.

3. Les qualifications et compétences des intervenants (35 points) :

- la référence du ou des intervenants : qualifications, diplômes ou expériences professionnelles, fonctions et statuts au sein de la structure (employé à temps plein, contractuel ou consultant), notée sur 10;
- la composition et la cohérence de l'équipe dédiée à l'exécution de la mission, notée sur 10 ;
- la ventilation des tâches, notée sur 15.

Seules les propositions techniques qui auront totalisé un minimum de 70 sur 100 points seront qualifiées pour l'évaluation financière. Au cas où aucun des cabinets en lice n'a obtenu le score minimal de qualification ci-dessus indiqué, UT se réserve le droit d'inviter à des négociations le soumissionnaire qui aurait réuni la note technique la plus élevée.

VI.2. Évaluation des offres financières

Les offres financières seront notées sur un total de 100 points. Seules les propositions financières relatives aux propositions techniques qualifiées seront ouvertes. Après la vérification de la régularité, les coûts ajustés feront l'objet de notation. L'offre la moins disante obtiendra la note maximale de 100 points. Les autres propositions qualifiées auront une note financière (NF) calculée sur la base de la formule suivante :

$$NF = (PO/P) \times 100$$

Avec : PO = Prix de l'offre la moins disante retenue
P = Prix proposé par le soumissionnaire considéré

VI.3. Notation totale

La note totale de chaque offre retenue sera calculée en additionnant :

- 80% des points obtenus pour la proposition technique ;
- 20% des points obtenus pour la proposition financière.

Les soumissionnaires seront classés par ordre décroissant de la note totale. Le prestataire retenu sera celui qui aura obtenu la note totale la plus élevée. Toutefois, avant l'attribution du contrat, des négociations techniques et financières seront menées avec ce dernier en vue de parvenir à un accord sur tous les points. En cas d'échec des négociations, UT se réserve le droit d'engager des négociations avec le soumissionnaire classé deuxième. Le délai de négociation ne devrait pas excéder un (1) mois à compter de la date de notification provisoire au soumissionnaire, sauf accord préalable écrit de UT.

VII. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

VII.1. Date et lieu de dépôt des offres

Les offres devront parvenir au Siège de UMOA-Titres **le 31 juillet 2023 à 16H00 GMT au plus tard, délai de rigueur**, à l'adresse ci-après :

UMOA-Titres
Boulevard Général De Gaulle
Sis dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO
5^{ème} étage, Bureau 520
BP : 4709 DAKAR - RP - SENEGAL

Bd Général De Gaulle
BP : 4709 Dakar RP – Sénégal
Tél. : +221 33 849 28 28
E-mail: umoatitres@umoatitres.org
Site web: www.umoatitres.org

Handwritten mark

Les offres transmises dans les délais requis notamment par la poste, DHL (ou équivalent), ou Chronopost seront acceptées, le cachet de l'expéditeur faisant foi. Toutefois, aucune offre soumise par messagerie électronique ne sera acceptée.

VII.2. Notification du résultat de l'analyse de l'offre

Le soumissionnaire retenu sera informé avant l'expiration de la période de validité de son offre.

Les termes de la collaboration avec le soumissionnaire retenu seront régis par un contrat de prestation de services. Après l'attribution du marché, les autres soumissionnaires seront informés de l'issue de l'évaluation, par écrit, au soin du commanditaire.

VII.3. Informations complémentaires

Les demandes d'informations complémentaires doivent parvenir à UT au moins dix (10) jours avant la date limite de remise des offres, sous peine de rejet, à la discrétion du commanditaire. L'Institution se réserve le droit de ne pas donner suite à toute demande de renseignements parvenue hors délai. Préalablement au dépôt des soumissions, les candidats intéressés sont priés de manifester leur intention par courrier électronique à l'adresse suivante : **E-mail** : administration@umoatitres.org

VIII. CONFIDENTIALITÉ

Dans le cadre de la mission, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire est tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui ont été communiqués par UT ou dont il a eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de sa mission ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter les obligations mises à sa charge. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de UT ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit (le prestataire répond entièrement des manquements en la matière) ;

- restituer, sans délai à UT, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date d'approbation du rapport final, les documents, statistiques, rapports, données et autres informations qu'elle juge confidentielles.

Bd Général De Gaulle
BP : 4709 Dakar RP – Sénégal
Tél. : +221 33 849 28 28
E-mail: umoatitres@umoatitres.org
Site web: www.umoatitres.org

R21

ANNEXES

ANNEXE 1 : Formulaire de soumission de la proposition technique

(Indiquer le lieu et la date)

À l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres

Objet : Termes de référence pour le contrôle d'assurance qualité et d'uniformisation des notes d'information des États de l'UMOA

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une proposition technique pour le contrôle d'assurance qualité et d'uniformisation des notes d'information des États de l'UMOA

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

ANNEXE 2 : Formulaire de soumission de la proposition financière

(Indiquer le lieu et la date)

À l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE UMOA-Titres

Objet : Termes de référence pour le contrôle d'assurance qualité et d'uniformisation des notes d'information des États de l'UMOA

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour le contrôle d'assurance qualité et d'uniformisation des notes d'informations des États de l'UMOA pour un montant deFCFA HT/HD.

Nous déclarons par la présente que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation, au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

Bd Général De Gaulle
BP : 4709 Dakar RP – Sénégal
Tél. : +221 33 849 28 28
E-mail: umoatitres@umoatitres.org
Site web: www.umoatitres.org

8 →

ANNEXE 3

A. Plan indicatif du document de « Présentation-émetteur »

----- Résumé exécutif

1. Présentation générale du pays :

Localisation, géographie, population, système politique, situation sociale et Indice du développement humain, emploi, principaux problèmes de développement (il s'agit ici d'une énumération succincte des principaux problèmes de développement en vue d'une transition vers la présentation des développements macroéconomiques), etc.

2. Développements macroéconomiques récents et perspectives :

Couvrant la période 2015-2023 : Faire une analyse structurelle de l'évolution récente de l'économie avec un focus plus détaillé sur 2023

Les perspectives concernent la période allant de 2024 et plus

2.1. Evaluation du Produit Intérieur Brut

2.2. Détail du Produit Intérieur Brut : Secteur réel et compétitivité de l'économie

3. Enjeux, défis et perspectives de développement :

Présentation des perspectives de développements concrets, les grands projets structurants à venir, avec un focus sur les plans nationaux de développement, leurs objectifs visés, les axes stratégiques, les projets phares, le financement requis, etc.

3.1. Réalisations et achèvements récent

3.2 Réalisations à venir

4. Système monétaire et marchés financiers :

Présenter la situation du pays dans le système bancaire financier régional : une analyse de l'intervention de l'État émetteur sur le marché financier régional, de l'évolution de ses agrégats monétaires et l'analyse de l'évolution de l'inflation pourraient être faites.

4.1. Éléments structurels

4.2. Système bancaire et marchés financiers

4.3. Taux d'inflation

4.4. Taux de change

4.5. Actifs extérieurs

5. Commerce extérieur et balance des paiements

Présenter le pays dans l'UEMOA et/ou la CEDEAO : une analyse de l'évolution des soldes caractéristiques de la balance des paiements et des initiatives ayant un impact positif sur la situation de l'État émetteur pourra être faite (ex : la situation du commerce intra-zone, les orientations politiques et de l'État et les réformes en cours dans le but de renforcer l'intégration économique régionale, etc.)

- 5.1. Balance des paiements
- 5.2. Commerce régional
- 5.3. Commerce international
- 5.4. Investissements directs étrangers
- 5.5. Intégration régionale

6. Qualité de signature :

Présentation des principaux facteurs pouvant affecter la qualité de signature du pays.

- 6.1. Climat des affaires
- 6.2. Gouvernance financière
- 6.3. Notations financières

7. Finances publiques

Présentation de l'évolution récente de l'exécution du budget du pays, de sa politique fiscale et du projet de loi de finance de l'année budgétaire en cours.

- 7.1. Budget
- 7.2. Politique fiscale
- 7.3. Projet de loi de finances

8. Facteurs de risque

Description des principaux facteurs et des éléments de vulnérabilités du pays, pouvant affecter substantiellement sa trajectoire économique.

- 8.1. Risques politiques et sécuritaires
- 8.2. Risques sociaux
- 8.3. Risques macroéconomiques
- 8.4. Risques concernant la mobilisation des ressources financières publiques et privées

8.5. Risques sanitaires**8.6. Risques environnementaux****9. Situation de la dette publique**

Analyse de la dette publique globale : évolution du montant nominal, par rapport au PIB, sa composition (dette extérieure, intérieure, concessionnelle, semi-concessionnelle, commerciale, etc.)

9.1. Dette extérieure

Analyse de la dette extérieure : son poids relatif, son évolution nominale, sa composition (nature, devises, etc.), détenteurs, etc.

9.2. Dette intérieure

Analyse de la dette intérieure

- Dette de marché en monnaie locale

Analyse de la dette de marché : évolution des émissions, de l'encours par type d'instrument et par voie d'émission, composition de la dette (court, moyen, long terme), évolution des rendements, répartition catégorielle et spatiale des détenteurs de la dette, etc.

9.3. Présentation de stratégie d'endettement

Présentation succincte du document de stratégie de gestion de la dette à moyen terme

9.4. Analyse de la viabilité de la dette

Analyse de la viabilité de la dette conformément au Cadre de Viabilité de la Dette des pays à faible revenu défini par le FMI et la Banque mondiale

10. Annexes :

- *Détail des titres en vie au 31 décembre 2023 : encours, maturité, libellé*
- *Emission des titres publics sur le marché financier régional de l'UEMOA : montant global des émissions et la répartition par instruments.*

B. Les documents de Présentation-émetteur 2022 des huit (8) États membres et de l'Union

Lien internet : <https://www.marchedestitrespublics.com/note-dinformation-2022>